



# Procès-Verbal Assemblée Générale 2017

18 mars 2017 – Salle Georges Brassens, Longjumeau

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Syndicale Libre de la Résidence du Bief, a été convoquée le samedi 18 mars 2017 à 14h30, à la salle BRASSENS à LONGJUMEAU.

Sur 180 propriétaires :

Après vérification entre les feuilles d'émargement et le fichier des présents sur ordinateur, nous avons constaté que M. Sourdioux, membre du Conseil, n'avait pas été porté présent sur le fichier ordinateur.

En conséquence, les présents avant l'ouverture du Conseil étaient de **61** présents au lieu de 60.

*Le quorum étant atteint, 61 présents + 56 représentés, soit 117, la séance débute à 14h50.*

**Sont absents ou non-représentés à l'ouverture de séance :**

**Square Francis Poulenc**

Daviet/Dalle – Giraud – Regnier - Petibon/Collado – Lejeune – Guguianu - Rigout/ Rhali – Collon – Strunk – Roussel – Caussignac – Cartagena – Vasseur - Blanchart.

**Square Eric Satie**

Lacour/Hodyra – Mura – Guyot – Bocci – Foulquier – Kabou – Teran - Rivet - Guoin.

**Square Maurice Ravel**

Puigserver - Rabbe/Signourel - Temprano/mathivas – Lachguer – Ameuil - Anselme (pouvoir parvenu trop tard) - Vasseur C.

**Square Henri Duparc**

Cornec – Attal - Cocot/Tenetri - Vincenti/Ramirez – Delaval – Daladoire - Albert// De Andrade.

**Square Vincent D'Indy**

Roux/Joly - Bernard/Wattebled – Houdayer - Cregnier/ Guedin – Habbani – Lopez – Vincent – Blohin - Bruneau/Goget – Fernandez – Nicolle – Jutard - Mariot.

**Square Faure**

Coussy Criaud – Rodrigues - Brito de Barros - Lawson/ Humbert – Berquier – Goupy – Martinangeli - Martinez/Rey – Wietrich – Lebigre - Chopin/Ferrier – Nashashibi - Carlejo.

## 1°) Désignation du Président de séance (vote, majorité absolue)

Le Conseil propose la candidature de M. LE THIEC.

A 15h00, il est demandé à l'Assemblée de procéder au vote.

	Présents	Pouvoirs	Total
Votants	61	56	117
Contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0
Pour	61	56	117

**M. LE THIEC est nommé Président de séance à l'unanimité.**

## 2°) Rapport du Président de l'ASLRB

“Mesdames, Messieurs,

Bonjour à tous et merci à vous qui avez décidé de participer à cette Assemblée Générale.

Pour rappel, je suis Président de l'ASLRB depuis novembre 2013 et pour la quatrième année je vais vous rendre compte du travail effectué par l'ensemble du Conseil Syndical.

Je ne me limiterai pas au bilan 2016, je vous informerai également sur ce qui a été important depuis le début 2017.

### 2.1 Le fonctionnement du Conseil Syndical

Les 11 réunions du Conseil se sont déroulées avec la sérénité et le sérieux indispensable à tout travail constructif.

Les membres des différentes commissions (local ASLRB, rétrocession voirie, espaces verts, fibre optique, archivage) ont participé activement aux multiples réunions de travail permettant ainsi l'avancement des projets.

Comme vous le savez, le fonctionnement de notre ASL repose sur le bénévolat des membres du Conseil Syndical. Je tiens vraiment à remercier chaque membre qui y participe à sa mesure.

Le Conseil Syndical a le besoin impérieux d'être renouvelé, d'être renforcé. Nous ferons appel à vos bonnes volontés au point 4 de l'ordre du jour.

Pour la charge de Président de l'ASLRB que j'assume, je souhaiterais me limiter à 5 années d'activité et en conséquence pouvoir passer le flambeau dès que possible.

### 2.2 Le bilan

Ce qui a été prévu dans le budget a été respecté, les chiffres vous seront présentés par notre Trésorière au point 3 de notre AG.

La gestion de la comptabilité, point important de notre AG 2016, a été réglé en confiant la sous-traitance de la paye (feuilles de paye et formalités associées) concernant notre salarié auprès de CER-France. Nous avons également fait l'achat d'un PC pour la tenue des comptes.

Tout dernièrement, il a été de nouveau constaté la présence de nids de chenilles processionnaires dans les pins de la résidence. Le Conseil a donc décidé en urgence d'installer des pièges à chenilles sur les troncs des arbres atteints. La contamination étant importante en Ile de France, il n'est pas sûr que nous puissions garder ces pins dans les années à venir.

On peut constater que l'entretien de nos espaces verts (tontes, tailles, etc...) est toujours d'aussi bonne qualité grâce au travail consciencieux de notre jardinier. Dernièrement, vous avez pu constater des travaux d'élagage, des coupes d'arbres qui étaient malades et des plantations à l'entrée de la résidence.

Les nuisances dans notre résidence n'ont pas encore manqué cette année. Il y a encore eu de nombreux cambriolages, etc...

Les nuisances sonores, qui persistaient les beaux jours à l'intersection de la rue du Moulin et du chemin de la Fontaine des Joncs, ont été en partie réglées par la mise en place des bacs à fleurs à cet endroit, évitant ainsi les stationnements sauvages. Dans un premier temps ces bacs ont été déplacés et renversés. Nous avons déposé une plainte auprès de la police. Il a fallu les sceller au sol pour éviter leur déplacement et autres vandalismes.

La salle Georges Brassens génère encore certains soirs des nuisances sonores et des problèmes de stationnement. Ceci a été rapporté à la Mairie via les Comités de Quartier où nous sommes présents.

On peut déplorer dans nos squares une détérioration des chaussées et l'apparition de nids de poule. La chaussée n'étant pas propriété de la résidence du Bief, chacun peut alerter les services techniques de la Mairie.

Concernant l'animation de la résidence, Halloween a été comme d'habitude très fréquentée par les enfants et fut un vrai succès. Il y eu aussi la fête des voisins, bien ancrée dans la vie de notre résidence.

Ces animations, qui représentent une part mineure dans notre budget, sont importantes pour créer un peu de lien social dans notre résidence et permettre à chacun, anciens résidents ou nouveaux résidents de faire connaissance.

### **2.3 Investissements et projets**

**La fibre optique :** L'ouverture commerciale à l'accès fibre optique est effective depuis le 19 juin via l'opérateur Orange et un certain nombre de résidents sont aujourd'hui connectés. Comme indiqué dans les bulletins, il y a eu de nombreuses malfaçons dans la pose de la fibre optique lors des raccordements finaux vers les résidents. Ceci a été signalé à Orange maintes et maintes fois et nous attendons toujours qu'Orange prenne en compte nos observations et remédie aux malfaçons.

Ces derniers temps vous avez certainement constaté une activité autour des coffrets concentrateurs de la fibre optique. Il s'agit de poses complémentaires qui devraient permettre à Free de proposer à court terme aux résidents une offre commerciale fibre optique.

**Projet local ASLRB :** nous avons bien avancé sur ce projet. Nous en reparlerons au point 5 de l'ordre du jour.

**Finalisation de la rétrocession de la voirie :** nous arrivons à la phase finale de ce projet. Nous en reparlerons au point 6 de l'ordre du jour.

J'en ai terminé et je voudrais vous inviter dès maintenant à rester après l'Assemblée Générale. Nous pourrons alors discuter autour d'un verre et ainsi mieux nous connaître.

Avant de répondre à vos éventuelles questions je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la résidence.

Merci pour votre attention”.

### **2.4 Questions**

RAS

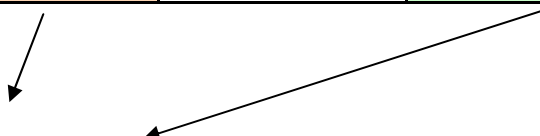
### 3°) Bilan financier 2016 (vote, majorité absolue)

Mme DAJON, Trésorière, présente le bilan de l'exercice 2016.

Merci à Mme Valentin, M. Maury et M. Macé qui ont effectué la vérification des comptes.

#### Bilan de l'exercice 2016

	Budgétés	Réalisés
Bureau	2 000,00 €	1 812,58 €
Animation	1 000,00 €	347,21 €
Frais comptes bancaires	450,00 €	419,83 €
Energie	600,00 €	346,97 €
Télévision & Internet	2 500,00 €	71,86 €
Assurances	1 100,00 €	1 118,42 €
Frais de personnel	49 690,00 €	47 703,87 €
Entretien	12 000,00 €	10 884,09 €
Renouvellement matériel	10 000,00 €	6 330,00 €
Aménagement	100 000,00 €	5 029,51 €
Comptabilité Externalisée	10 800,00 €	365,16 €
<b>TOTAL</b>	<b>190 140,00 €</b>	<b>74 429,50 €</b>

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Dépenses 2016	74 429,50 €	Charges 2016	83 700,00 €
		Vente terrain	658,00 €
		Produits financiers	769,87 €
<b>TOTAL</b>	<b>74 429,50 €</b>		<b>85 127,87 €</b>
			
<b>Résultat de l'exercice 2016 :</b>	<b>10 698,37 €</b>		

## Bilan des comptes 2016

Etat des comptes	01/01/2016	01/01/2017
Banque	13 085,48 €	13 353,44 €
Livrets bleu + orange	101 653,77 €	112 454,76 €
Livrets Tonic	15 247,06 €	15 268,50 €
Dettes fournisseurs	-5 127,54 €	-5 709,56 €
Solde des recettes de charges	210,00 €	20,00 €
<b>TOTAL des liquidités disponibles :</b>	<b>124 648,77 €</b>	<b>135 347,14 €</b>
<b>Résultat de l'exercice 2016 :</b>	<b>10 698,37 €</b>	
<b>Evolution de la situation financière :</b>	<b>135 347,14 €</b>	

- Questions

RAS

A 15h15, il est demandé à l'Assemblée de procéder au vote.  
(61 présents + Lawson = 62)

	Présents	Pouvoirs	Total
Votants	62	56	118
Contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0
Pour	62	56	118

*Le bilan financier de l'exercice 2016 est adopté à l'unanimité.*

### 4° Election des syndics (vote, majorité absolue)

Le Conseil Syndical, via les journaux et la convocation à L'AG, a lancé un appel aux résidents, membres de l'ASLRB, de venir renforcer le Conseil et ainsi participer activement à la réussite de nos projets et à la bonne gestion de notre résidence.

Je réitère cet appel avec insistance et vous prie donc de nous rejoindre dès maintenant.

#### **Renouvellement des mandats de syndics arrivant à échéance :**

Elections syndics				E : élu, R : Réélu, D : Démission, Rev : Revocation									
NOM	N°	Square	mandat en cours	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
MOREL Peggy	21	Fauré	X							E			
TRION Hervé	37	Duparc	X	R			R			R			
FRANCART Jean-Luc	15	Duparc	X				E			R			
SOURDIOUX Mikael	24	Satie	X						E				
LE THIEC Frédéric	35	Ravel	X			R			R				
PASTEAU Laurent	18	Fauré	X			R			R				
DE VRIES Pascal	3	Moulin	X		R			R					
NOZIERES Mireille	37	Ravel	X		R			R					
SIGUIER Paul	21	Satie	X		R			R					
FOULQUIER Monique	12	Satie	X	R + D	E			R					
DAJON Colette	13	Dukas	X		E			R					
LOPEZ-PINTO José	47	D'Indy	X		E			R					
PELOUAS Jacqueline	15	Dukas	X		E			R					
MARLIOT Vincent	7	Duparc	X					E					

8 membres du Conseil arrivent en fin de mandat : Pascal DE VRIES, Mireille NOZIERES, Paul SIGUIER, Monique FOULQUIER, Colette DAJON, Jacqueline PELOUAS, José LOPEZ-PINTO, Vincent MARLIOT.

Hervé Trion, membre du Conseil Syndical, a en outre annoncé sa démission pour cause de déménagement.

Pascal DE VRIES, Mireille NOZIERES, Paul SIGUIER, Colette DAJON, Jacqueline PELOUAS, José LOPEZ-PINTO, Vincent MARLIOT se représentent.

A 15h24, il est demandé à l'Assemblée de procéder au vote pour la réélection des membres qui se représentent.

(62 présents + Tchiala présent + Goupy pouvoir – Tchiala pouvoir lors des 2 précédents votes = 63 présents + 56 Pouvoirs)

	Présents	Pouvoirs	Total
Votants	63	56	119
Contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0
Pour	63	56	119

Pascal DE VRIES, Mireille NOZIERES, Paul SIGUIER, Colette DAJON, Jacqueline PELOUAS, José LOPEZ-PINTO, Vincent MARLIOT *sont réélus à l'unanimité.*

#### **Appel à candidature :**

Trois résidents se présentent au mandat de syndic.

Candidatures présentées :

- M. Monvert (15 Poulenc),
- M. Boucard (30 Satie),
- Mlle Noreux (2 d'Indy),

A 15h29, il est demandé à l'Assemblée de procéder au vote pour l'élection de ces trois nouveaux candidats.

(63 Présents + 56 Pouvoirs + Roux +Nashashi+ Wietrih = 63 Présents + 59 Pouvoirs)

	Présents	Pouvoirs	Total
Votants	63	59	122
Contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0
Pour	63	59	122

M. Monvert (15 Poulenc), M. Boucard (30 Satie) et Mlle Noreux (2 d'Indy) *sont élus à l'unanimité.*

*Les 10 syndics sont élus pour une durée de 3 ans.*

## 5°) Local ASLRB : information, engagement des travaux (vote, majorité 2/3)

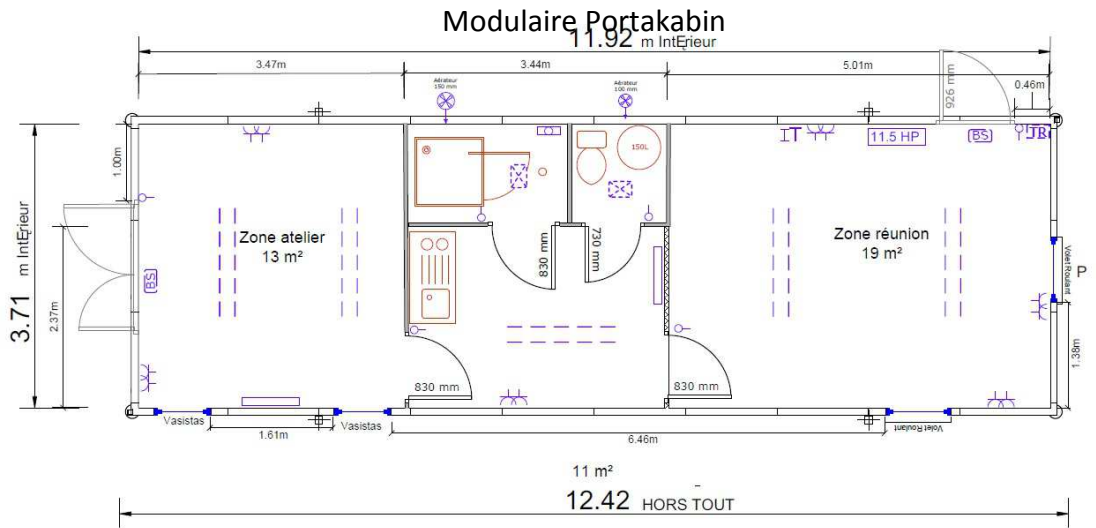
Exposé par le président

### 5.1 Dates clés

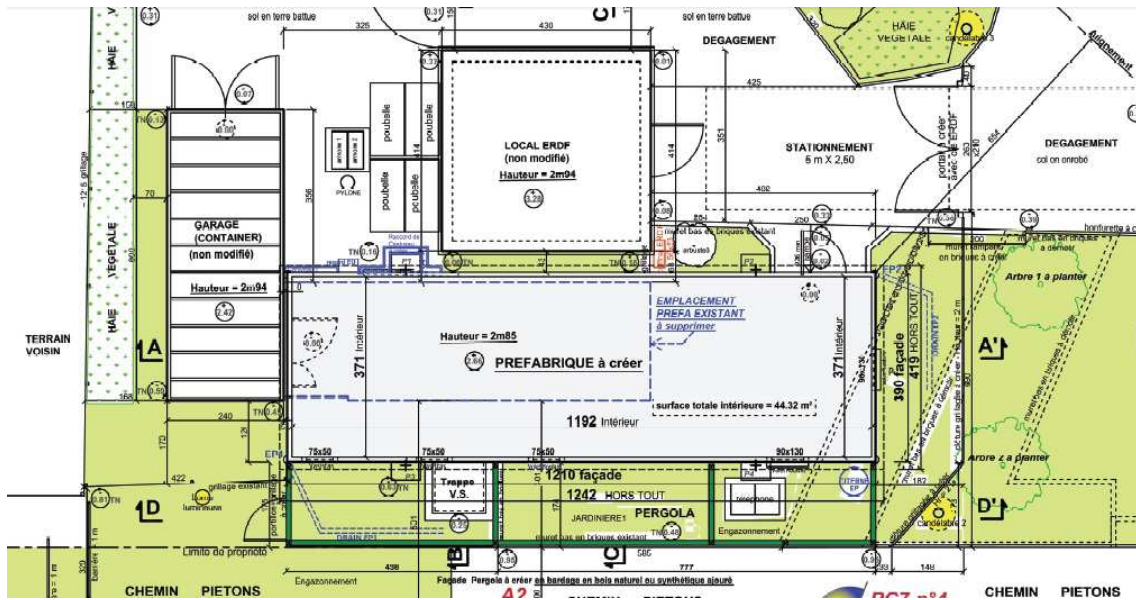
- AG 2008 : la proposition de création d'un local est adoptée à la majorité.
- AG 2012 : la proposition de donner mandat au conseil pour réaliser une étude d'aménagement/construction du local est adoptée à la majorité.
- 2013 : consultation d'entreprises pour estimation des coûts. Orientation vers une construction modulaire.
- 2015 : sélection architecte et études de faisabilité
- 25/07/2016 : demande de permis de construire
- 05/10/2016 : obtention du permis de construire (n° PC 91345 16 10020)
- 23/02/2016 : évaluation du projet en intégrant les exigences du permis de construire

5.2

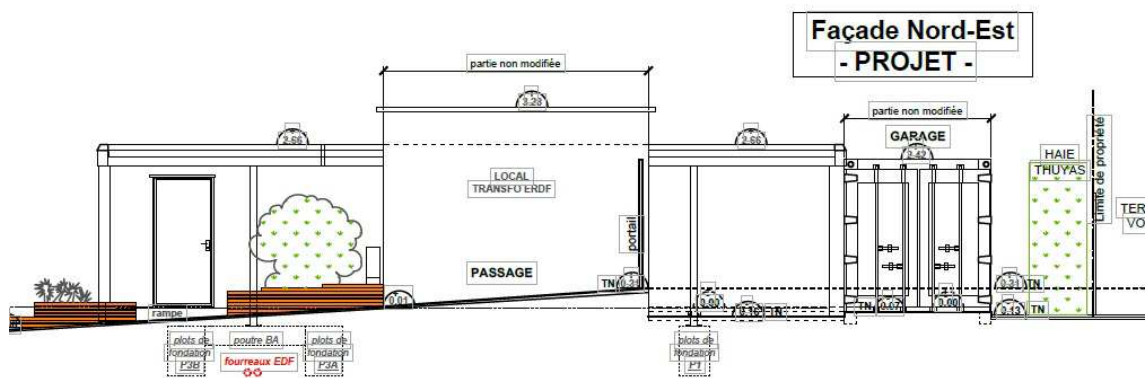
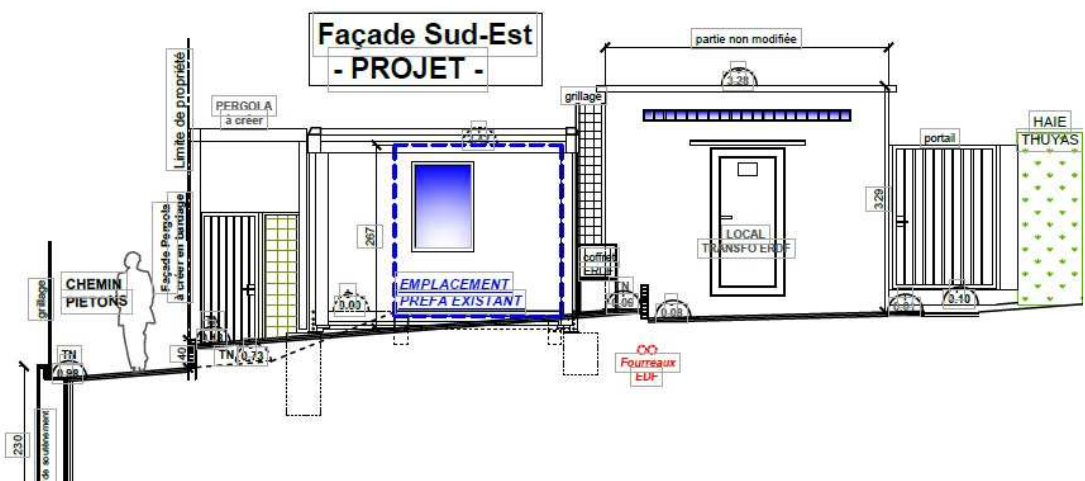
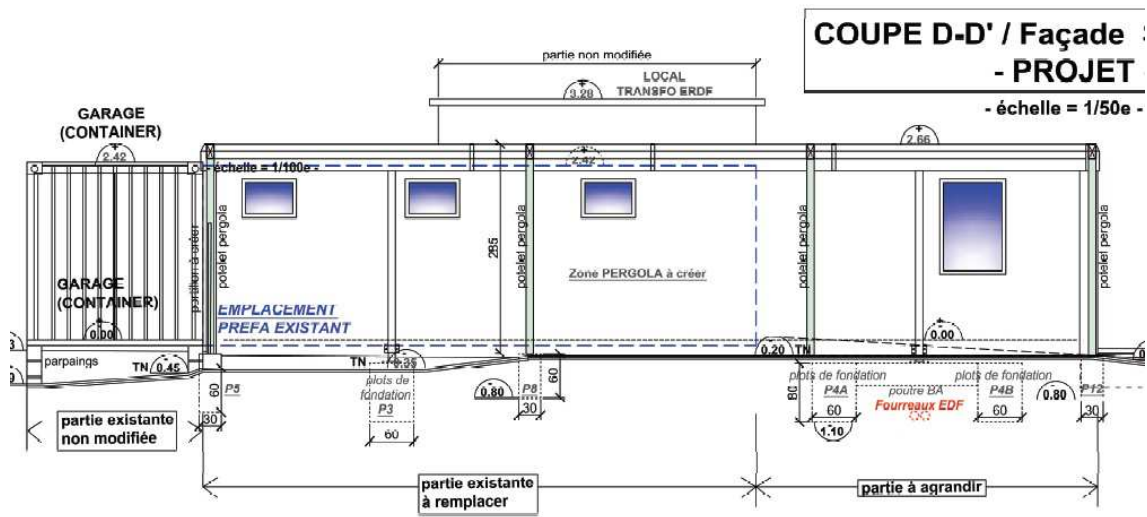
Les plans

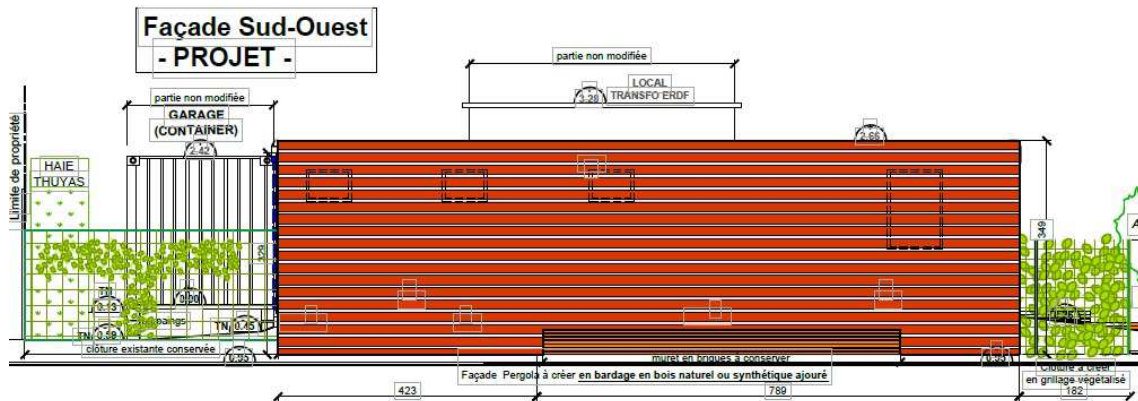
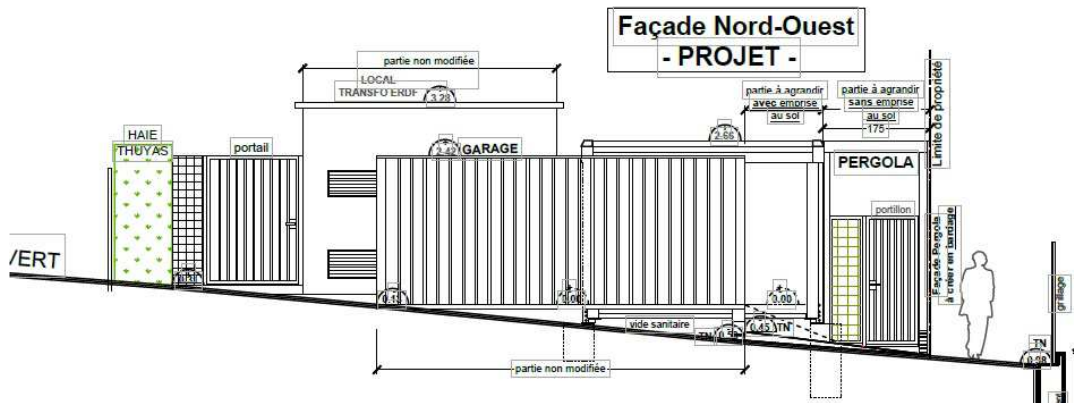


Plan de masse









### **5.3 Contraintes de réalisation rencontrées :**

- Mise en place en façade d'une pergola pour être conforme au PLU
- Fondations renforcées pour éviter un câble ERDF
- Maîtrise d'œuvre, coordination sécurité, diagnostic amiante, ...

### **5.4 Estimation des coûts :**

- L'estimation actuelle s'appuie sur le devis Portakabin pour le modulaire et sur le devis d'une Entreprise Générale de bâtiment pour les fondations et l'aménagement général.
- Le coût total pour la réalisation du projet est de 138 000 euros

### **5.5 Planning**

- Octobre à décembre 2017 : mise en place du modulaire
- Janvier à juin 2018 : mise en place de la pergola, des clôtures et aménagement du triangle transfo.

### **5.6 Questions**

M. Leverageois (27, Duparc) : peut-on connaître le nom des entreprises consultées ?

Président ASLRB : ne souhaite pas communiquer à ce stade le nom des entreprises, pour ne pas fausser la procédure de consultation en cours.

M. Siriu (13, Ravel) : quelle est l'obligation technique de mise en place d'une pergola ?

Président ASLRB : PLU

M. Cali (15, Satie) : combien de sociétés ont été consultées pour le moment ?

Président ASLRB : une seule pour le moment.

M. Siriu (13, Ravel) : la salle prévue dans le projet pourra accueillir combien de personnes pour les réunions du Conseil ?

Président ASLRB : pas prévu pour les réunions du Conseil, uniquement un bureau de l'ASLRB qui pourra accueillir des réunions de commissions (3-4 personnes).

Mme Danel (3, D'Indy) : outre les prestations, travaux, etc, le pilotage (MOA, MOE) sont-ils intégrés dans le budget ?

Président ASLRB : le budget intègre l'ensemble des prestations (MOA, MOE, ...)

M. Martinez (33, Ravel) : la transition est-elle prévue ?

Président ASLRB : oui, une provision budgétaire est incluse dans le projet.

M. Dugue (35 Duparc) : des assurances sont prévues dans le budget ?

Président ASLRB : oui.

M. Nozières : quel est le prix de la surface habitable ?

Président ASLRB : 60 000 €.

A 16h08, il est demandé à l'Assemblée de procéder au vote pour le projet d'aménagement du local ASLRB.

(63 Présents + 59 Pouvoirs + Daviet + Coussignac + Cartagena + Wattebled = 63 Présents + 63 Pouvoirs)

Les statuts de l'ASLRB précisent : « ne sont acquises qu'à la majorité des deux tiers des voix les résolutions autorisant la création d'ouvrages nouveaux ».

L'Assemblée doit voter sur la question suivante :

« Êtes-vous pour ou contre la création du local ASLRB (permis de construire n° PC 91345 16 10020) correspondant à un investissement évalué à 138 000 euros ? ».

	Présents	Pouvoirs	Total
Votants	63	63	126
Contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0
Pour	63	63	126

Le projet d'aménagement du local ASLRB est approuvé *à l'unanimité*.

## **6°) Rétrocession de la voirie : information, principe de la rétrocession (vote, majorité absolue)**

Exposé par le responsable de la commission travaux

### **6.1 Rappel**

La rétrocession de la voirie du Bief s'est effectuée de 1974 à 1979 avec en premier lieu une enquête publique, puis un avis favorable du conseil municipal et un arrêté du préfet.

Les documents en notre possession indiquent que la rétrocession concerne la rue Claude Debussy et les squares Gabriel Fauré, Vincent d'Indy, Henri Duparc, Maurice Ravel, Eric Satie, Paul Dukas et Francis Poulenc.

L'Arrêté du Préfet n°79-2408 du 7 mai 1979 stipule que la propriété des voies intérieures de la résidence du Bief est transférée d'office et sans indemnité, dans le domaine public de la commune de Longjumeau.

Cette rétrocession n'ayant pas été finalisée par acte notarié, le Conseil Syndical, en liaison avec la Mairie, a en 2015 relancé le processus de finalisation.

Lors de l'AG 2015, l'Assemblée a adopté le principe de participer financièrement à la finalisation de la rétrocession de la voirie de la résidence du Bief pour un montant maximum de 6 000 €.

### **6.2 Point sur l'avancement**

A l'heure actuelle, un 1<sup>er</sup> versement a été effectué à titre d'acompte pour l'établissement des plans de voirie de la résidence. Le Cabinet PROGEXIAL (géomètres experts) nous a transmis, le 3/11/2016, les plans afin que l'ASLRB et la Mairie discutent sur le périmètre rétrocedé.

A cet effet, une réunion sur site a eu lieu en date du 16 février 2017 entre les représentants de

l'ASLRB, de la ville et du géomètre expert.

Le Cabinet PROGEXIAL a transmis à l'ASLRB le 15/03/2017 le plan actualisé avec le bornage de la voirie rétrocedée.

### 6.3 Principe de la rétrocession présenté par la Mairie

Le principe retenu se définit comme suit : l'ensemble des squares seront repris de façade à façade, excepté les espaces verts sur voirie, matérialisés par les îlots, qui resteront privés;

L'ensemble des espaces verts communs resteront privés y compris leurs bordures;

Les équipements présentant un intérêt public tels que l'éclairage, les réseaux et les poteaux incendie, positionnés sur des espaces restant privés, devront faire l'objet de conventions de gestion et d'entretien, ainsi que d'actes de servitude permettant les interventions.

A toutes fins utiles, il est entendu que la voie principale, déjà cadastrée, sera reprise sans modification.

### 6.4 Plan des parties cédées à la commune

Présentation du plan (LU582014 Projet de cession voiries ASL du Bief – MAJ 10.03.2017)

Il est à noter que l'examen du principe présenté par la Mairie ainsi que l'examen des plans font apparaître une totale concordance avec l'Arrêté du Préfet n°79-2408 du 7 mai 1979.

### 6.5 Questions

Cambillet (8 Satie) : ok avec son voisin pour supprimer 2 carrés végétalisés pour permettre plus de capacité de stationnement. A qui s'adresser ?

Président : ce sujet sera traité au point suivant.

Valentin (7 Moulin) : que devient la rue du Moulin ?

Président : la rue du Moulin ne fait pas partie du projet de rétrocession, car déjà propriété de la municipalité.

Nozières (37 Ravel) : quelles sont les opérations à suivre côté Municipalité ?

Président : après réception du résultat de vote en AG ASLRB, mise à jour administrative des éléments cadastraux par actes notariés, après vote en Conseil Municipal.

A 16h25, il est demandé à l'Assemblée de procéder au vote pour le projet de rétrocession des voiries. (63 Présents- Tchiälla + 63 Pouvoirs – Goupy = 62 Présents + 62 pouvoirs)

L'Assemblée doit voter sur la question suivante :

« Êtes-vous pour le principe de la rétrocession de la voirie tel que proposée par la Mairie et donner à cet effet pouvoir au Président de l'ASLRB pour la signature des actes administratifs et notariés et ainsi permettre la finalisation de la rétrocession de la voirie ? ».

	Présents	Pouvoirs	Total
Votants	62	62	124
Contre	1 (Nozières)	0	0
Abstentions	0	0	0
Pour	61	62	123

Le projet de rétrocession des voiries est approuvé à la majorité.

## 7°) Budget prévisionnel 2017 (vote, majorité absolue)

Présentation de la Trésorière

DEPENSES		RECETTES	
Postes	Budget 2017	Postes	Budget 2017
Bureau	1 300 €	Charges à 40	
Animation	1 000 €	Euros/mois	
Frais comptes bancaires	500 €	40 x 12 x 180	86 400 €
Energie	600 €	Avance charge	
Télévision & Internet	2 500 €	réglée en 2016	-20 €
Assurances	1 200 €	<b>TOTAL</b>	<b>86 380 €</b>
Comptabilité externe	600 €		
Frais de personnel	51 050 €		
Entretien Résidence	13 950 €		
<i>dont prestation externe</i>	7 300 €		
Renouvellement matériel	8 000 €		
<i>dont provision achat tracteur</i>	5 000 €		
Aménagement	115 000 €		
<i>dont provision Local ASLRB</i>	110 000 €		
<i>dont provision Retrocession voirie</i>	3 500 €		
<b>TOTAL</b>	<b>195 700 €</b>		
Total des liquidités disponibles au 01/01/2017		135 347,14 €	
Budget Recettes 2017		86 380,00 €	
Budget Dépenses 2017		-195 700,00 €	
<b>Fond de roulement au 01/01/2018</b>		<b>26 027,14 €</b>	

### Questions

Danel (3, D'Indy) : pourquoi budget 2017 bureau à 1300 alors qu'en 2016 il était à 1800€ ?

Trésorière : le budget 2016 prévoyait l'achat d'un PC, qui a été réalisé. Le budget 2017 est donc réévalué en conséquence à la baisse.

Dugue (35 : budget frais personnel en hausse ?

Trésorière : augmentation rémunération du salarié et charges correspondantes

Danel (3, D'Indy) : montant livret correspond à l'écart entre budget et réalisation 2016 ?

Président : livret porte le produit des ventes de terrains (projet ventes pignons)

A 16h35, il est demandé à l'assemblée de procéder au vote.

	Présents	Pouvoirs	Total
Votants	62	62	124
Contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0
Pour	62	62	124

***Le budget 2017, avec des charges mensuelles à 40 €, est adopté à l'unanimité.***

## 8°) Aménagement espaces communs

- Exposé du président

Suite aux demandes individuelles d'aménagement d'espaces verts en places de stationnement, le Conseil propose de lancer une étude sur le sujet, et de créer à cet effet une Commission de travail.

- Questions

Cambillet (8 Satie) : vous souhaitez traiter de manière générale les problématiques de stationnement ?

Président : propose d'avancer en commission sur ces problématiques.

Lamperness (24 Duparc) : le nombre de résidents demandeurs de solutions d'extension de capacité de stationnement ?

Président : A date, 3 cas identifiés.

Rossi (9 Satie) : pourquoi ne pas traiter au cas le faible nombre de demandes ?

Président : pas possible de traiter de manière individuelle, les réponses doivent être apportées de manière collective et les aménagements ne peuvent être délégués à des résidents.

Nozières (37 Ravel) : est-il possible d'envisager une possibilité d'extension de la capacité de stationnement de la résidence ?

Président : c'est bien l'idée d'une étude portée par le Conseil.

Maury (27 Ravel) : les parkings existants font-ils partie du projet de rétrocession ? D'éventuelles nouvelles places de stationnement pourraient-elle être rétrocédées ?

Président : Les parkings existants font partie du projet de rétrocession. D'éventuelles nouvelles places de stationnement ne pourront être rétrocédées.

Colas (23 Duparc) : la rétrocession remettra-t-elle en cause les règles/usages de stationnement existants ?

Président : non.

### **Sondage sur l'intérêt d'une étude sur l'extension de la capacité de stationnement de la résidence**

	Présents	Pouvoirs	Total
Votants	62	62	124
Contre	1	0	0
Abstentions	0	0	0
Pour	61	62	123

## 9°) Questions diverses

J-L Francart : Information donnée sur les mesures concernant le mur Anti-Bruit

Cohen (1 Dukas) : peut-on informer les résidents du danger que présentent les jeunes sur la route sur des planches à roulettes ?

Président : des informations sont faites dans le journal. L'ASLRB a demandé à plusieurs reprises à la Mairie de refaire la signalisation (marquage au sol et panneaux).

Diaz-Dominguez (16 Satie) : que va faire Orange pour les gaines fibre optique apparentes ?

Président : cf. rapport moral

Siguier (Satie) : peut-on envisager une animation pour les 45 ans du Bief ?  
Président : en fonction des membres du conseil disponibles pour l'organiser.

Fin de séance à 17h20.